

Non-Électricien : B0-H0V - Initial

Réf. **EYN-B0-H0V** · Habilitation électrique NF C 18-510

1.0 j

DURÉE

Présentation

Formation **initiale B0-H0V** (7 heures, 1 jour) destinée au personnel **non-électricien** appelé à exécuter des tâches d'ordre non électrique (peinture, nettoyage, maçonnerie, manutention) dans un environnement électrique BT ou HT. Conforme à la norme **NF C 18-510 §5.4** et à l'article **R.4544-9 du Code du travail** qui rend l'habilitation obligatoire.

Cette session pose les fondamentaux : risques électriques, 4 zones d'environnement (0, 1, 2, 4), distances limites de voisinage, conduite à tenir en cas d'incident. Le formateur évalue les acquis par QCM et exercices pratiques. À l'issue, l'employeur reçoit un avis favorable pour délivrer le titre d'habilitation B0, H0 ou H0V (validité **recommandée 3 ans**).

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître un environnement électrique sur chantier : domaines de tension, ouvrages BT et HT, zones 0, 1, 2 et 4 selon NF C 18-510.
- Respecter les distances limites de voisinage et appliquer les consignes de balisage propres à un exécutant non-électricien.
- Réagir face à un incident d'origine électrique en suivant la séquence Protéger – Alerter – Secourir adaptée au chantier.
- Comprendre les limites strictes des titres B0, H0 et H0V : pas d'opération électrique, accès en zone 4 uniquement et sous conditions.

Public visé

Personnel non-électricien (peintres, maçons, plombiers, agents d'entretien, chargés de chantier) intervenant à proximité d'installations électriques BT (B0) ou HT (H0V). Personnel de maintenance, de nettoyage industriel ou de second œuvre devant accéder à des locaux ou ouvrages électriques. Chefs d'équipe encadrant ces personnels non-électriciens.

Prérequis

- Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Programme détaillé

- Décret 2010-1118, articles R.4544-1 à R.4544-11 du Code du travail.
- Norme NF C 18-510 : champ d'application, structure, mise à jour 2012.
- Effets physiopathologiques du courant sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlures).
- Domaines de tension : TBT, BT, HTA, HTB.
- Les 4 zones d'environnement (zones 0, 1, 2, 4) et leurs distances limites de voisinage.
- Reconnaissance visuelle des ouvrages et matériels électriques.
- Symboles et limites des titres d'habilitation pour exécutants.
- Rôles : exécutant non-électricien, chargé de chantier (B0 / H0 / H0V).
- Procédures de balisage et d'autorisation d'accès.
- Mise en situation : intervention en zone 4 en présence d'ouvrages BT et HT.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PAS : Protéger – Alerter – Secourir).
- QCM final et exercices d'évaluation pratique.

Modalités d'évaluation

Évaluation théorique : QCM de 20 questions (note minimale 14/20) Évaluation pratique : mise en situation sur installations pédagogiques Avis après formation remis à l'employeur pour délivrance du titre d'habilitation Certificat de réalisation, établi pour justifier la réalisation de l'action (art. R.6313-3) Carnet de prescriptions de sécurité électrique remis à chaque stagiaire

(NF C 18-510 §6.2.1)

Certification & validation

Avis après formation permettant l'habilitation du salarié. Certificat de réalisation remis à l'employeur. Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

Informations pratiques

Format : Inter & Intra-entreprise, nous nous déplaçons dans vos locaux

Délai de réponse devis : sous 24 h ouvrées

Délai d'accès : 11 jours ouvrés à compter de la confirmation

Accessibilité : Locaux PMR. Adaptations pédagogiques possibles (rythme, supports, modalités d'évaluation). Échange préalable systématique avec le référent handicap pour évaluer la faisabilité et personnaliser le parcours. Liens utiles : agefiph.fr, crfh.handicap.gouv.fr.

Moyens pédagogiques : Formation dispensée en présentiel, en visio ou en format hybride selon la formation. Alternance théorie (40 %) et pratique (60 %), avec manipulation de matériel réel et EPI fournis en présentiel. Effectif limité, pour une mise en pratique individuelle de chaque stagiaire.